

Info-Parents

École Les Pèlerins

Centre de services scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup



RÉGIME PÉDAGOGIQUE

L'année scolaire 2021-2022 sera divisée en 2 étapes. Le premier bulletin sera transmis au plus tard le 28 janvier et le deuxième le 10 juillet 2022. De plus, la première étape aura une valeur de 40% et la seconde une valeur de 60% de l'année scolaire. Vous recevrez également une première communication **le 11 novembre**. Une deuxième communication sera transmise au plus tard le 13 avril 2022. Aussi, il est important de préciser qu'il y aura un retour des épreuves ministérielles obligatoires pour les élèves de 4^e et de 6^e année.

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

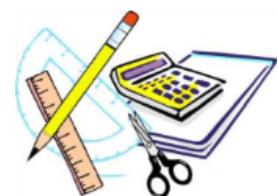
Advenant le cas où l'école basculerait à distance, nous aimerions avoir un sac réutilisable identifié au nom de votre enfant. Il serait utilisé pour mettre les items dont votre enfant aura besoin pour poursuivre ses apprentissages en ligne. Merci à l'avance pour votre collaboration.

PRÉSENCE OU ABSENCE AU SERVICE DE GARDE

Petit rappel : Il est très important d'aviser la responsable du service de garde en cas de changement à l'horaire de votre enfant pour le dîner et le départ du soir. En cas de doute, votre enfant restera en sécurité à l'école.

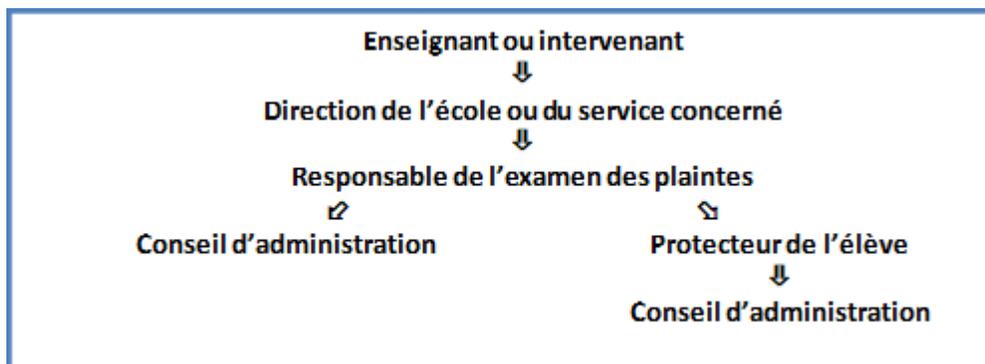
PAIEMENT DU MATÉRIEL SCOLAIRE

Vous recevrez, au cours du mois d'octobre, la facture pour le matériel scolaire. Vous aurez la possibilité de payer en 2 versements si vous le désirez.



PLAINTES

Le Centre de services scolaire possède une procédure d'examen des plaintes. Advenant une situation conflictuelle, la démarche que doit suivre le plaignant est la suivante :



Pour plus d'information, consultez la section « Procédure d'examen des plaintes » au <https://www.cskamloup.qc.ca/wp-content/uploads/2020/09/SG-REG-0201-R%C3%A8glement-sur-la-proc%C3%A9dure-dexamen-des-plaintes-formul%C3%A9es-par-les-%C3%A9l%C3%A8ves-ou-leurs-parents.pdf>

IMPORTANT : Le conseil d'administration dispose de la demande dans les 45 jours suivant sa réception.

ÉLECTIONS-CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Lors de l'assemblée générale annuelle de parents le 21 septembre dernier, les parents présents ont pu élire leurs représentants au conseil d'établissement. Les parents présents ont élu Hélène Méthot, Marie-Pier Breault, Véronique Landry, Karine Chouinard (parent suppléant). Elles s'ajoutent à Anne Arsenault et Vicky Lévesque, qui elles, seront à la 2^e année de leur mandat.

La première rencontre du Conseil d'établissement aura lieu *le lundi 25 octobre*. La rencontre se fera par Teams ou en présentiel. Les membres du Conseil d'établissement recevront l'information la semaine précédent la rencontre.

TRANSPORT SCOLAIRE

Considérant que la Santé publique nous demande d'assigner des places fixes pour les élèves à bord des autobus, le transfère **occasionnel** d'un élève dans un autre autobus sera refusé par les conducteurs et conductrices.

Toutefois, certains élèves pourront avoir accès à un autre circuit d'autobus, **sur une base régulière**, lorsqu'il s'agit d'une garde partagée ou d'une adresse de gardienne.

Est-ce un conflit ou de l'intimidation ?

Pendant l'année scolaire, les enfants seront confrontés à des élèves qui ont parfois des idées et des opinions différentes des leurs. Cela peut occasionner des flammèches entre eux et leur faire vivre des situations conflictuelles. Avec l'application du plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence dans les écoles, sachez que l'ensemble des élèves sont sensibilisés régulièrement aux concepts de conflit et d'intimidation et qu'une attention particulière y est portée. En tant que parent, il est également essentiel de bien faire la distinction entre ces deux concepts et de bien analyser les situations que vous rapportent vos enfants.

CARACTÉRISTIQUES D'UN CONFLIT

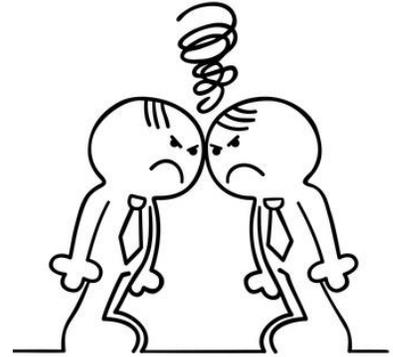
C'est un **désaccord** qui survient entre deux élèves ou plus, suite à une situation qui a déplu à l'un ou l'autre des enfants impliqués. Il peut y avoir des gestes violents lors d'un conflit;

N'est **pas malsain en soi** (mis à part s'il persiste dans le temps et prend de l'ampleur);

Les enfants **arrivent, généralement, à le régler par eux-mêmes** sans l'aide directe d'un adulte;

Ce n'est **pas répétitif** dans le temps. Le conflit survient souvent suite à une situation isolée et est généralement oublié assez rapidement de la part des élèves impliqués;

Il est important que les enfants sachent que les conflits sont normaux. Notre rôle consiste à leur enseigner une démarche de résolution de conflit efficace (exprimer adéquatement son désaccord, écouter l'autre, trouver une solution ensemble, etc.) qui leur servira toute leur vie.



CARACTÉRISTIQUES DE L'INTIMIDATION

Ce sont des gestes, des comportements ou des paroles blessantes qui sont faits de façon **volontaire, à caractère répétitif et s'aggravant au fil du temps**;

Il y a un **déséquilibre de force** entre la victime et l'intimidateur. Par exemple, plusieurs enfants qui s'en prennent à un autre qui est seul, un élève de 6^e qui s'en prend à un de 2^e année, etc.

L'enfant victime vit souvent de **la peur et de l'isolement** tandis que l'intimidateur **ressent un plaisir malsain**. Il exerce du pouvoir sur sa victime.



Si votre enfant vous fait part d'une situation survenue à l'école et que vous croyez qu'il puisse réellement s'agir d'intimidation, communiquez rapidement avec son enseignante pour l'en informer. Nous validerons les informations et appliquerons les mesures qui seront jugées nécessaires pour que la situation se résorbe le plus rapidement possible. Encouragez-le aussi à parler à quelqu'un en qui il a confiance **à l'école** afin que nous puissions réagir rapidement et efficacement. Finalement, il faut, bien sûr, que vous restiez à l'écoute de ce que votre enfant vit sans toutefois enclencher le bouton panique trop rapidement!

***** Dates importantes à retenir *****

- 8 octobre :** Journée pédagogique, service de garde ouvert
- 11 octobre :** Congé de l'Action de grâces
- 19 novembre :** Date limite pour recevoir la première communication des enseignantes
- 25 octobre :** Conseil d'établissement via TEAMS

